Audience sur le RSA : « Je suis ressorti heurté du spectacle belliqueux animé par Maël de Calan »

Je suis ressorti de cette audience profondément heurté, sur le fond comme sur la forme.
Sur la forme d'abord, j'ai assisté à un véritable spectacle belliqueux animé par le Président du Conseil départemental. Son arrivée au tribunal, volontairement théâtralisée, pouvait difficilement être perçue autrement que comme une provocation par les organisations syndicales présentes, notamment celles qui représentent les travailleurs sociaux, mais surtout par les allocataires venus faire entendre leur vécu fragilisé.
Ces femmes et ces hommes vivent déjà dans la précarité, sous la pression des contrôles renforcés et dans l'incertitude permanente quant à leur situation sociale et administrative. Ils n'avaient pas à subir, en plus, une attitude donnant le sentiment que leurs parcours personnels, leurs choix professionnels et parfois même leurs choix de vie pouvaient être jugés, ciblés, attaqués publiquement. Le débat a parfois dangereusement frôlé la remise en cause de libertés individuelles fondamentales.
Qu'un certain nombre d'acteurs, y compris institutionnels, valident le cadre légal d'une politique publique, c'est légitime. En revanche, je reste assez surpris que cela puisse se transformer en déposition de témoins dans un procès pénal, qui ne portait pas sur le fond de la politique publique mais sur la manière de l'instruire.
Sur le fond, la stratégie de la défense a consisté à déplacer le débat sur le terrain politique : seriez-vous pour ou contre la politique départementale du RSA, pour ou contre la loi pour le plein emploi ? Ce n'était pourtant pas la question posée au tribunal.
Au-delà du questionnement d'une méthode dont le tribunal se prononcera sur son caractère d'harcèlement ou non, la question fondamentale qui demeure est de savoir si les Finistériens confrontés à la précarité sont accompagnés de manière durable, sécurisée, efficace et digne. Il ne suffit pas d'afficher une baisse du nombre d'allocataires ou une multiplication des contrôles pour démontrer l'efficacité d'une politique d'insertion. Encore faut-il connaître le nombre de retours durables à l'emploi, les ruptures de parcours, les suspensions, leurs motifs, les réorientations sociales et les conséquences humaines de ces décisions.
Or, le président du Conseil départemental refuse toujours de transmettre régulièrement aux élus des données précises permettant d'évaluer cette politique, tout comme le bilan du médiateur recruté spécifiquement sur les contrôles RSA. Dans le même temps, les plaignants ont été renvoyés à leurs engagements syndicaux, associatifs ou politiques, tandis que les engagements de certains témoins venus soutenir la défense ont été soigneusement laissés de côté. Cette indignation à géométrie variable n'est pas acceptable.
Les attaques répétées contre la CGT et la Confédération paysanne, la personnalisation extrême du débat et le refus persistant de toute transparence donnent le sentiment d'un pouvoir départemental qui ne supporte plus la contradiction. A ces attaques, s'ajoutent désormais celles envers les médias et la presse écrite qui ne permettraient pas à Maël De Calan de se défendre face aux mensonges que les médias propageraient.
Maël de Calan crée lui-même les conditions d'une brutalisation de l'action publique. Il nourrit le bruit, la confrontation et la stigmatisation, quand la responsabilité d'un président de Conseil départemental devrait être de protéger, d'apaiser et de garantir un accompagnement social juste.
Derrière cette bataille politique, il y a surtout des Finistériennes et des Finistériens déjà frappés par la souffrance sociale, auxquels on ajoute désormais la souffrance d'être publiquement désignés, suspectés et pris pour cible.

Kévin Faure
Président du groupe Finistère et solidaires